LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DANS LE SPORT EN NORMANDIE

MANIFESTE D'ENGAGEMENT

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

#TousConcernésEnNormandie

" Mon association sportive choisit son camp
et s'engage contre les violences sexistes et sexuelles "

Avril 2021

CROS NORMANDIE · CDOS CALVADOS · CDOS EURE · CDOS MANCHE · CDOS ORNE · CDOS SEINE MARITIME

#TousConcernésEnNormandie

Nous, acteurs du sport normand, souhaitons nous engager pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport au sein de notre région.

Nous, acteurs du sport en Normandie, souhaitons apporter tout notre soutien aux pratiquantes et pratiquants pour que la parole se libère et que tout soit mis en oeuvre pour prévenir ces violences : formation, information, accompagnement et soutien aux associations qui participent à cette prévention.

Nous, acteurs du sport en Normandie, nous engageons à tout mettre en oeuvre pour faire cesser ces violences dans l'ensemble de nos disciplines, à travers la liste des engagements ci-jointe.

Notre soutien à ce manifeste est concret et se traduit par cette signature.

Ainsi, nous prenons aujourd'hui des engagements opérationnels dès 2021 détaillés ci-après.

Signatures du manifeste

Le Président du Comité Régional Olympique et Sportif Normandie

Nicolas MARAIS

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados

Patrick OSOUF

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Eure

François DESHAYES

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Manche

Alain THIEBOT

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Orne

Stéphane MALO

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Seine-Maritime

Alain GOUPY

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

NOS ENGAGEMENTS

Le District de Football de la Manche

s'engage à :

- ☑ Désigner une **personne chargée de ce sujet** qui veille à la mise en place d'actions d'information, de prévention, de formation.
- ☑ Suivre à minima 1 **temps d'information et de sensibilisation** par an pour mieux comprendre ce phénomène afin d'agir, orienter, guider et signaler.
- ☑ **Relayer l'information** auprès des adhérents et adhérentes professionnels et bénévoles (affichages bureaux, vestiaires, réseaux sociaux/site internet, temps dédiés lors de l'Assemblée Générale, Conseil d'administration, bulletins d'inscription, Forum des associations, ...).
- ☑ Participer à une réunion annuelle de **bilan des engagements** réalisés mis en place par le mouvement sportif et l'Etat.
- ☑ Organiser, en interne, un **temps de sensibilisation** une fois par an auprès des adhérents et adhérentes, professionnels et bénévoles (diffusion reportage, atelier débat...).
- ☑ S'assurer, lorsque l'association est employeuse, de la **validité de la carte professionnelle** des éducateurs et éducatrices salariés, et apporter son concours à la **démarche d'honorabilité** des bénévoles mise en place à l'échelon fédéral et informer de son rôle.

Les actions complémentaires

En complément, l'association s'engage à développer des actions complémentaires (cocher les engagements prévus par votre structure) :

- ☐ Formaliser cet axe de prévention dans le **projet associatif.**
- ☐ Mettre en place des règles de vie au sein du **règlement intérieur**, visant ainsi à prévenir et/ou limiter au maximum les risques et les situations propices aux atteintes, agressions ou crimes sexuels (lors des stages, déplacements, au sein des vestiaires adultes/enfants, ...).
- ☐ S'inscrire dans une **démarche active de « signalement »** notamment par la mise en place d'une boite aux lettres dédiée à la libération de la parole par l'écriture ou tout autre outil.
- ☐ **Informer** les partenaires institutionnels et privés des engagements pris et leur proposer un temps de sensibilisation.
- ☐ Evoquer avec les professionnelles et professionnels de la structure, lors de l'entretien annuel obligatoire, les **pistes pouvant être développées pour améliorer les actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.**
- ☐ Faire appel à des **jeunes volontaires en Service Civique** pour accompagner la structure dans le développement d'actions de prévention.

L'association sportive souhaite ajouter les engagements suivants :

Vincent DUBOURG, Président du District de Football de la Manche

DISTRICT FOOTBALL DE LA MANCHE
Zone Artisanale
Hameau Thomasse
50580 PONT-HEBERT

A PONT-HEBERT le 13 iuillet 2021

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE BOUGER LES CHOSES !